

Résolutions
et
décisions

adoptées par l'Assemblée générale
au cours de sa soixante-deuxième session

Volume II

Décisions

18 septembre – 22 décembre 2007

Assemblée générale
Documents officiels • Soixante-deuxième session
Supplément n° 49 (A/62/49)



Nations Unies • New York, 2008

NOTE

Les résolutions et décisions de l'Assemblée générale sont identifiées comme suit :

Sessions ordinaires

Jusqu'à la trentième session ordinaire, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi d'un nombre en chiffres romains entre parenthèses indiquant la session [par exemple : résolution 3363 (XXX)]. Lorsque plusieurs résolutions avaient été adoptées sous un même numéro, chacune d'elles était identifiée par une lettre majuscule placée entre les deux éléments [par exemple : résolution 3367 A (XXX), résolutions 3411 A et B (XXX), résolutions 3419 A à D (XXX)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la trente et unième session, dans le cadre du nouveau système adopté pour les cotes des documents de l'Assemblée générale, les résolutions et décisions sont identifiées par un nombre en chiffres arabes, indiquant la session, suivi d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution 31/1, décision 31/301). Lorsque plusieurs résolutions ou décisions ont été adoptées sous un même numéro, chacune d'elles est identifiée par une lettre majuscule placée après les deux éléments (par exemple : résolution 31/16 A, résolutions 31/6 A et B, décisions 31/406 A à E).

Sessions extraordinaires

Jusqu'à la septième session extraordinaire, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi, entre parenthèses, de l'initiale « S » (de l'anglais « *Special* ») et d'un nombre en chiffres romains indiquant la session [par exemple : résolution 3362 (S-VII)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la huitième session extraordinaire, les résolutions et décisions sont identifiées par l'initiale « S » et un nombre en chiffres arabes indiquant la session, suivis d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution S-8/1, décision S-8/11).

Sessions extraordinaires d'urgence

Jusqu'à la cinquième session extraordinaire d'urgence, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi, entre parenthèses, des initiales « ES » (de l'anglais « *Emergency Special* ») et d'un nombre en chiffres romains indiquant la session [par exemple : résolution 2252 (ES-V)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la sixième session extraordinaire d'urgence, les résolutions et décisions sont identifiées par les initiales « ES » et un nombre en chiffres arabes indiquant la session, suivis d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution ES-6/1, décision ES-6/11).

Dans chacune des séries décrites ci-dessus, la numérotation suit l'ordre d'adoption.

*

* *

Le présent volume contient les décisions adoptées par l'Assemblée générale du 18 septembre au 22 décembre 2007. Les résolutions adoptées par l'Assemblée pendant cette période, ainsi que la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour, figurent dans le volume I. Les résolutions et décisions adoptées ultérieurement au cours de la soixante-deuxième session paraîtront dans le volume III.

Table des matières

Décisions

	<i>Page</i>
A. Élections et nominations	4
B. Autres décisions	11
1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission	11
2. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Première Commission	19
3. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)	21
4. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Deuxième Commission	22
5. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Troisième Commission	24
6. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Cinquième Commission	29
7. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Sixième Commission	31

Annexe

Répertoire des décisions	33
--------------------------------	----

Décisions

Sommaire

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
A. Élections et nominations		
62/401.	Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs	4
62/402.	Nomination de membres du Corps commun d'inspection.....	4
62/403.	Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité	4
62/404.	Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social	5
62/405.	Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination.....	5
62/406.	Élection de vingt-neuf membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement	6
62/407.	Nomination de membres du Comité des conférences	6
62/408.	Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	7
62/409.	Nomination de membres du Comité des contributions.....	7
62/410.	Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements	8
62/411.	Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes.....	8
62/412.	Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies.....	9
62/413.	Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit.....	9
62/414.	Nomination de deux membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	9
B. Autres décisions		
1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission		
62/501.	Réunion d'organes subsidiaires durant la partie principale de la soixante-deuxième session.....	11
62/502.	Organisation de la soixante-deuxième session.....	11
62/503.	Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour	12
62/504.	Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation	13
62/505.	Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994	14
62/506.	Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	14
62/507.	Accréditation des organisations non gouvernementales au Dialogue de haut niveau sur le financement du développement	14
62/508.	Participation d'enfants et d'organisations non gouvernementales aux tables rondes organisées à l'occasion du débat plénier commémoratif de haut niveau sur la suite à donner aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants	14
62/509.	Rapport de la Cour internationale de Justice	15

Décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
62/510.	Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies	16
62/511.	Rapport du Conseil de sécurité.....	16
62/520.	Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies	16
62/546.	Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa soixante-deuxième session	16
2. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Première Commission		
62/512.	Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale	19
62/513.	Conférence des Nations Unies chargée de trouver les moyens d'éliminer les dangers nucléaires dans le contexte du désarmement nucléaire	20
62/514.	Missiles.....	20
62/515.	Projet de programme de travail et de calendrier de la Première Commission pour 2008.....	21
62/516.	Planification des programmes.....	21
3. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)		
62/522.	Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects	21
62/523.	Question de Gibraltar	21
62/524.	Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale.....	21
62/525.	Planification des programmes.....	22
4. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Deuxième Commission		
62/537.	Questions de politique macroéconomique	22
62/538.	Mondialisation et interdépendance.....	22
62/539.	Groupes de pays en situation particulière.....	22
62/540.	Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement	22
62/541.	Amendements proposés au Statut du Programme alimentaire mondial	22
62/542.	Note du Secrétaire général transmettant le rapport sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.....	23
62/543.	Programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante-troisième session de l'Assemblée générale	23
62/544.	Planification des programmes.....	24
5. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Troisième Commission		
62/521.	Durée du mandat des membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	24
62/526.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion de la femme.....	25
62/527.	Rapport du Conseil des droits de l'homme	25
62/528.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'enfant.....	25

Décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
62/529.	Document examiné par l'Assemblée générale au titre des questions autochtones	25
62/530.	Document examiné par l'Assemblée générale au titre de la question de l'élimination du racisme et de la discrimination raciale	26
62/531.	Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'homme	26
62/532.	Promotion effective de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques	27
62/533.	Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne	28
62/534.	Document examiné par l'Assemblée générale au titre de la question de la prévention du crime et de la justice pénale	28
62/535.	Programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante-troisième session de l'Assemblée générale	28
62/536.	Planification des programmes	29
6. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Cinquième Commission		
62/545.	Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure	29
7. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Sixième Commission		
62/517.	Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale	31
62/518.	Planification des programmes	31
62/519.	Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies	32

A. Élections et nominations

62/401. Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs

À sa 1^{re} séance plénière, le 18 septembre 2007, l'Assemblée générale, conformément à l'article 28 de son Règlement intérieur, a nommé membres de la Commission de vérification des pouvoirs pour sa soixante-deuxième session les États Membres suivants : ANGOLA, CHILI, CHINE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, NAMIBIE, SINGAPOUR, SUISSE et SURINAME.

62/402. Nomination de membres du Corps commun d'inspection

À sa 22^e séance plénière, le 9 octobre 2007, l'Assemblée générale a décidé de pourvoir le poste devenu vacant à la suite de la démission de M. Juan Luis Larrabure pour un mandat prenant effet le 1^{er} janvier 2008 et venant à expiration le 31 décembre 2012¹.

À sa 62^e séance plénière, le 6 décembre 2007, l'Assemblée générale, conformément au paragraphe 2 de l'article 3 du Statut du Corps commun d'inspection qui figure en annexe à la résolution 31/192 du 22 décembre 1976, a nommé M. Enrique Román-Morey membre du Corps commun d'inspection pour un mandat de cinq ans prenant effet le 1^{er} janvier 2008 et venant à expiration le 31 décembre 2012 afin de pourvoir le poste devenu vacant à la suite de la démission de M. Larrabure².

En conséquence, le Corps commun d'inspection se compose des membres suivants : M. Gérard BIRAUD (*France*)**, M. Nicolay V. CHULKOV (*Fédération de Russie*)***, M. Papa Louis FALL (*Sénégal*)**, M. Even Francisco FONTAINE ORTIZ (*Cuba*)***, M. Tadanori INOMATA (*Japon*)*, M. Mohamed MOUNIR-ZAHRAN (*Égypte*)***, M. István POSTA (*Hongrie*)**, M. Enrique ROMÁN-MOREY (*Pérou*)***, M. Cihan TERZI (*Turquie*)**, M^{me} Deborah WYNES (*États-Unis d'Amérique*)*** et M. ZHANG Yishan (*Chine*)***.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2009.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2010.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2012.

62/403. Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité

À sa 26^e séance plénière, le 16 octobre 2007, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 23 de la Charte des Nations Unies et à l'article 142 du Règlement intérieur de l'Assemblée, a élu le BURKINA FASO, le COSTA RICA, la CROATIE, la JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE et le VIET NAM membres non permanents du Conseil de sécurité pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} janvier 2008 afin de remplacer les États ci-après, membres sortants : CONGO, GHANA, PÉROU, QATAR et SLOVAQUIE.

En conséquence, le Conseil de sécurité se compose des quinze États Membres suivants : AFRIQUE DU SUD*, BELGIQUE*, BURKINA FASO**, CHINE, COSTA RICA**, CROATIE**, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FRANCE, INDONÉSIE*, ITALIE*, JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE**, PANAMA*, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD et VIET NAM**.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2008.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2009.

¹ Voir A/62/174.

² Voir A/62/549.

62/404. Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social

À sa 46^e séance plénière, le 8 novembre 2007, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 61 de la Charte des Nations Unies et à l'article 140 du Règlement intérieur de l'Assemblée, a élu le LIECHTENSTEIN membre du Conseil économique et social à compter du 1^{er} janvier 2008 pour remplir la partie restant à courir du mandat de l'ALLEMAGNE³.

À la même séance, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 61 de la Charte et à l'article 145 du Règlement intérieur de l'Assemblée, a élu le BRÉSIL, le CAMEROUN, la CHINE, le CONGO, la FÉDÉRATION DE RUSSIE, l'ISLANDE, la MALAISIE, MOLDOVA, le MOZAMBIQUE, le NIGER, la NOUVELLE-ZÉLANDE, le PAKISTAN, la POLOGNE, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, le ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, SAINTE-LUCIE, la SUÈDE et l'URUGUAY membres du Conseil économique et social pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2008 afin de remplacer les États ci-après, membres sortants : AFRIQUE DU SUD, ALBANIE, BRÉSIL, CHINE, COSTA RICA, DANEMARK, FÉDÉRATION DE RUSSIE, GUINÉE, INDE, ISLANDE, LITUANIE, MEXIQUE, NOUVELLE-ZÉLANDE, PAKISTAN, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, TCHAD et THAÏLANDE.

En conséquence, le Conseil économique et social se compose des cinquante-quatre États Membres suivants : ALGÉRIE**, ANGOLA*, ARABIE SAOUDITE*, AUTRICHE*, BARBADE**, BÉLARUS**, BÉNIN*, BOLIVIE**, BRÉSIL***, CAMEROUN***, CANADA**, CAP-VERT**, CHINE***, CONGO***, CUBA*, EL SALVADOR**, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**, FÉDÉRATION DE RUSSIE**, FRANCE*, GRÈCE*, GUINÉE-BISSAU*, GUYANA*, HAÏTI*, INDONÉSIE**, IRAQ**, ISLANDE***, JAPON*, KAZAKHSTAN**, LIECHTENSTEIN*, LUXEMBOURG**, MADAGASCAR*, MALAISIE***, MALAWI**, MAURITANIE*, MOLDOVA***, MOZAMBIQUE***, NIGER***, NOUVELLE-ZÉLANDE***, PAKISTAN***, PARAGUAY*, PAYS-BAS**, PHILIPPINES**, POLOGNE***, PORTUGAL*, RÉPUBLIQUE DE CORÉE***, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE*, ROUMANIE**, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD***, SAINTE-LUCIE***, SOMALIE**, SOUDAN**, SRI LANKA*, SUÈDE*** et URUGUAY***.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2008.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2009.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2010.

62/405. Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination

À sa 52^e séance plénière, le 15 novembre 2007, l'Assemblée générale, sur la base des candidatures proposées par le Conseil économique et social⁴ et conformément à l'annexe de la résolution 2008 (LX) du Conseil en date du 14 mai 1976, au paragraphe 1 de la résolution 1987/94 du Conseil en date du 4 décembre 1987, ainsi qu'à la décision 42/450 de l'Assemblée en date du 17 décembre 1987, a élu le BANGLADESH, la CHINE, la JAMAÏRIYA ARABE LIBYENNE, la JAMAÏQUE, le KENYA, le NIGER et la RÉPUBLIQUE DE CORÉE membres du Comité du programme et de la coordination pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2008 afin de remplacer les États ci-après, membres sortants : ALGÉRIE, CHINE, GHANA, JAMAÏQUE, JAPON, KENYA et RÉPUBLIQUE DE CORÉE.

À la même séance, l'Assemblée générale a été informée qu'une élection aurait lieu à une date ultérieure, sur la base des candidatures proposées par le Conseil économique et social, pour remplir les deux sièges restés vacants au sein du Comité du programme et de la coordination⁵.

³ Voir A/62/159.

⁴ Voir A/62/77.

⁵ Comme indiqué dans le document A/62/77, il y a deux sièges à pourvoir au sein du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour des membres dont le mandat prendrait effet à la date de l'élection. L'un des mandats viendra à expiration le 31 décembre 2008 et l'autre le 31 décembre 2009.

En conséquence, le Comité du programme et de la coordination se compose des trente-deux États Membres suivants⁵ : AFRIQUE DU SUD*, ARGENTINE*, ARMÉNIE*, BANGLADESH***, BÉLARUS*, BÉNIN*, BRÉSIL*, BULGARIE*, CHINE***, COMORES**, CUBA*, FÉDÉRATION DE RUSSIE**, FRANCE**, HAÏTI**, INDE*, INDONÉSIE*, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D’)*, ISRAËL*, ITALIE*, JAMAHIRIYA ARABE LYBIENNE***, JAMAÏQUE***, KENYA***, NIGER***, PAKISTAN*, PORTUGAL*, RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE*, RÉPUBLIQUE DE CORÉE***, SÉNÉGAL*, SUISSE*, URUGUAY*, VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)** et ZIMBABWE**.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2008.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2009.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2010.

62/406. Élection de vingt-neuf membres du Conseil d’administration du Programme des Nations Unies pour l’environnement

À sa 52^e séance plénière, le 15 novembre 2007, l’Assemblée générale, en application de sa décision 43/406 du 24 octobre 1988, a élu l’ARABIE SAOUDITE, les BAHAMAS, le BANGLADESH, le BÉLARUS, le BÉNIN, la COLOMBIE, le CONGO, le COSTA RICA, la CROATIE, CUBA, l’ESPAGNE, les FIDJI, la FINLANDE, la GUINÉE, la HONGRIE, l’INDE, l’IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D’), ISRAËL, l’ITALIE, le KAZAKHSTAN, le MALI, MAURICE, le MEXIQUE, MONACO, le NIGER, les PAYS-BAS, la SOMALIE, la TUNISIE et TUVALU membres du Conseil d’administration du Programme des Nations Unies pour l’environnement pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2008 afin de remplacer les États ci-après, membres sortants : ARABIE SAOUDITE, BAHAMAS, BANGLADESH, BRÉSIL, BULGARIE, BURKINA FASO, CAMEROUN, CAP-VERT, COLOMBIE, COSTA RICA, GHANA, HONGRIE, INDE, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D’), ISRAËL, KAZAKHSTAN, KIRGHIZISTAN, MAROC, MEXIQUE, MONACO, PAYS-BAS, POLOGNE, RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D’IRLANDE DU NORD, SÉNÉGAL, SOMALIE, SUÈDE, TURQUIE et TUVALU.

En conséquence, le Conseil d’administration du Programme des Nations Unies pour l’environnement se compose des cinquante-huit États Membres suivants : AFRIQUE DU SUD*, ALGÉRIE*, ALLEMAGNE*, ANGOLA*, ANTIGUA-ET-BARBUDA*, ARABIE SAOUDITE**, ARGENTINE*, AUSTRALIE*, AUTRICHE*, BAHAMAS**, BANGLADESH**, BÉLARUS**, BELGIQUE*, BÉNIN**, BOTSWANA*, BURUNDI*, CANADA*, CHILI*, CHINE*, COLOMBIE**, CONGO**, COSTA RICA**, CROATIE**, CUBA**, ESPAGNE**, ÉTATS-UNIS D’AMÉRIQUE*, FÉDÉRATION DE RUSSIE*, FIDJI**, FINLANDE**, FRANCE*, GUINÉE**, HAÏTI*, HONGRIE**, INDE**, INDONÉSIE*, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D’)***, ISRAËL**, ITALIE**, JAPON*, KAZAKHSTAN**, KENYA*, MALI**, MAURICE**, MEXIQUE**, MONACO**, NIGER**, OUGANDA*, PAKISTAN*, PAYS-BAS**, RÉPUBLIQUE DE CORÉE*, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO*, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE*, ROUMANIE*, SOMALIE**, THAÏLANDE*, TUNISIE**, TUVALU** et URUGUAY*.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2009.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2011.

62/407. Nomination de membres du Comité des conférences

À sa 52^e séance plénière, le 15 novembre 2007, l’Assemblée générale, conformément au paragraphe 2 de sa résolution 43/222 B du 21 décembre 1988, a pris note de la nomination par son Président, après consultation avec les présidents des groupes régionaux concernés, de l’AUTRICHE, de la CHINE, des ÉTATS-UNIS D’AMÉRIQUE, du JAPON, du KENYA et de la TUNISIE comme membres du Comité des conférences pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2008 afin de pourvoir six des sept postes devenus vacants du fait de la venue à expiration du mandat de l’AUTRICHE, de la CHINE, de l’ÉGYPTE, des ÉTATS-UNIS D’AMÉRIQUE, de la JAMAÏQUE, du KENYA et du NÉPAL.

À sa 62^e séance plénière, le 6 décembre 2007, l'Assemblée générale, conformément au paragraphe 2 de sa résolution 43/222 B, a pris note de la nomination par son Président, après consultation avec le président du groupe régional concerné, de l'ARGENTINE comme membre du Comité des conférences pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2008, pour pourvoir le septième poste vacant.

En conséquence, le Comité des conférences se compose des vingt et un États Membres suivants : ALLEMAGNE**, ARGENTINE***, AUTRICHE***, BÉLARUS**, BURUNDI*, CHINE***, EL SALVADOR*, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE***, FÉDÉRATION DE RUSSIE*, FRANCE*, GRENADÉ**, HONDURAS**, JAPON***, KENYA***, LESOTHO*, MALAISIE*, NIGÉRIA**, PHILIPPINES*, RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE**, SÉNÉGAL** et TUNISIE***.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2008.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2009.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2010.

62/408. Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

À sa 52^e séance plénière, le 15 novembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁶, a nommé les personnes ci-après membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2008 : M. Jorge Flores Callejas, M. Imtiaz Hussain, M^{me} Misako Kaji, M. Jerry Kramer, M. Peter Maddens et M. Nagesh Singh.

En conséquence, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires se compose des membres suivants : M. Andrzej T. ABRASZEWSKI (*Pologne*)**, M. Jorge FLORES CALLEJAS (*Honduras*)***, M. Imtiaz HUSSAIN (*Pakistan*)***, M^{me} Misako KAJI (*Japon*)***, M. Collen V. KELAPILE (*Botswana*)**, M. Guillermo KENDALL (*Argentine*)*, M. Igor V. KHALEVINSKY (*Fédération de Russie*)*, M. Jerry KRAMER (*Canada*)***, M. Peter MADDENS (*Belgique*)***, M^{me} Susan M. MCLURG (*États-Unis d'Amérique*)*, M. Tommo MONTHE (*Cameroun*)*, M. Stafford NEIL (*Jamaïque*)**, M. Nagesh SINGH (*Inde*)***, M. Mohammad Mustafa TAL (*Jordanie*)**, M^{me} Nonye UDO (*Nigéria*)** et M^{me} Christina VASAK (*France*)*.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2008.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2009.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2010.

62/409. Nomination de membres du Comité des contributions

À sa 52^e séance plénière, le 15 novembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁷, a nommé les personnes ci-après membres du Comité des contributions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2008 : M. Joseph Aakpo-Satchivi, M. Abdelmalek Bouheddou, M. Gordon Eckersley, M. Bernardo Greiver del Hoyo, M. Luis Mariano Hermosillo Sosa et M. Eduardo Manuel da Fonseca Fernandes Ramos.

En conséquence, le Comité des contributions se compose des membres suivants : M. Joseph ACAKPO-SATCHIVI (*Bénin*)***, M. Kenshiro AKIMOTO (*Japon*)**, M. Meshal AL-MANSOUR (*Koweït*)**, M. Abdelmalek BOUHEDDOU (*Algérie*)***, M. Petru DUMITRIU (*Roumanie*)**, M. Gordon ECKERSLEY (*Australie*)***, M^{me} Sujata GHORAI (*Allemagne*)*, M. Bernardo GREIVER DEL HOYO (*Uruguay*)***, M. Luis Mariano HERMOSILLO SOSA (*Mexique*)***, M. Ihor V.

⁶ A/62/528, par. 6.

⁷ A/62/529, par. 4.

HUMENNY (*Ukraine*)**, M. Vyacheslav A. LOGUTOV (*Fédération de Russie*)*, M^{me} Gobona Susan MAPITSE (*Botswana*)**, M. Richard MOON (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*)*, M. Hae-yun PARK (*République de Corée*)*, M. Eduardo Manuel da Fonseca Fernandes RAMOS (*Portugal****), M. Henrique da Silveira SARDINHA PINTO (*Brésil*)*, M^{me} Lisa P. SPRATT (*États-Unis d'Amérique*)** et M. WU Gang (*Chine*)*.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2008.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2009.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2010.

62/410. Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

À sa 52^e séance plénière, le 15 novembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁸, a confirmé la nomination par le Secrétaire général de M. Achim Kassow et le renouvellement du mandat de M. William J. McDonough et de M^{me} Hélène Ploix comme membres du Comité des placements pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2008.

En conséquence, le Comité des placements se compose des membres suivants : M. Masakazu ARIKAWA (*Japon*)*, M. Emilio J. CÁRDENAS (*Argentine*)**, M. Fernando G. CHICO PARDO (*Mexique*)**, M. Madhav DHAR (*Inde*)*, M. Achim KASSOW (*Allemagne****), M. Nemir A. KIRDAR (*Iraq*)*, M. William J. MCDONOUGH (*États-Unis d'Amérique****), M. Khaya NGQULA (*Afrique du Sud*)** et M^{me} Hélène PLOIX (*France****).

À la même séance, l'Assemblée générale, également sur la recommandation de la Cinquième Commission⁹, a décidé de reconduire dans ses fonctions de membre ad hoc M. Ivan PICTET (*Suisse*) pour un mandat d'un an prenant effet le 1^{er} janvier 2008.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2008.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2009.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2010.

62/411. Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes

À sa 52^e séance plénière, le 15 novembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁰, a nommé le Vérificateur général du Bureau national de la vérification des comptes de la CHINE membre du Comité des commissaires aux comptes pour un mandat de six ans prenant effet le 1^{er} juillet 2008.

En conséquence, le Comité des commissaires aux comptes se compose des membres suivants : le Commissaire général aux comptes de l'AFRIQUE DU SUD**, le Vérificateur général du Bureau national de la vérification des comptes de la CHINE*** et le Premier Président de la Cour des comptes de la FRANCE*.

* Mandat venant à expiration le 30 juin 2010.

** Mandat venant à expiration le 30 juin 2012.

*** Mandat venant à expiration le 30 juin 2014.

⁸ A/62/530, par. 5

⁹ Ibid., par. 6.

¹⁰ A/62/531, par. 4.

62/412. Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies

À sa 52^e séance plénière, le 15 novembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹¹, a nommé M. Agustín Gordillo membre du Tribunal administratif des Nations Unies et a renouvelé le mandat de M. Dayendra Sena Wijewardane pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2008.

En conséquence, le Tribunal administratif des Nations Unies se compose des membres suivants : M. Spyridon FLOGAITIS (*Grèce*)*, M. GOH Joon Seng (*Singapour*)*, M. Agustín GORDILLO (*Argentine*)***, M. Bob HEPPLÉ (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*)**, M^{me} Jacqueline R. SCOTT (*États-Unis d'Amérique*)**, M^{me} Brigitte STERN (*France*)* et M. Dayendra Sena WIJEWARDANE (*Sri Lanka*)***.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2008.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2010.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2011.

62/413. Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit

À sa 52^e séance plénière, le 15 novembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹², a nommé les personnes dont le nom suit membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2008 : M. Vadim V. Dubinkin, M. Vijayendra Nath Kaul et M. Adrian Patrick Strachan.

À la même séance, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹³ et conformément au paragraphe 7 de l'annexe de sa résolution 61/275 du 29 juin 2007, a nommé les personnes dont le nom suit membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2008 : M. John Muwanga et M. David M. Walker.

En conséquence, le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit se compose des membres suivants : M. Vadim V. DUBINKIN (*Fédération de Russie*)*, M. Vijayendra Nath KAUL (*Inde*)*, M. John MUWANGA (*Ouganda*)**, M. Adrian Patrick STRACHAN (*Jamaïque*)* et M. David M. WALKER (*États-Unis d'Amérique*)**.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2010.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2011.

62/414. Nomination de deux membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

À sa 78^e séance plénière, le 19 décembre 2007, l'Assemblée générale a pris note de la nomination par son Président du CHILI et de la RÉPUBLIQUE DE CORÉE comme membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2008 et venant à expiration le 31 décembre 2010, à la suite de la démission de l'ESTONIE et de la JORDANIE¹⁴.

¹¹ A/62/532, par. 4.

¹² A/62/533, par. 8.

¹³ Ibid., par. 9.

¹⁴ Voir également décisions 62/503 et 62/521.

Décisions

En conséquence, le Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme se compose des membres suivants : CHILI**, MEXIQUE*, NORVÈGE*, RÉPUBLIQUE DE CORÉE** et SOUDAN*.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2009.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2010.

B. Autres décisions

1. *Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission*

62/501. Réunion d'organes subsidiaires durant la partie principale de la soixante-deuxième session

À sa 1^{re} séance plénière, le 18 septembre 2007, l'Assemblée générale a décidé d'autoriser le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le Comité des relations avec le pays hôte, le Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, la Commission du désarmement, le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés, le Tribunal administratif des Nations Unies, le Conseil exécutif de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme et le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, organes subsidiaires de l'Assemblée désignés dans la lettre du Président du Comité des conférences en date du 13 septembre 2007¹⁵, à se réunir durant la partie principale de la soixante-deuxième session de l'Assemblée.

À sa 18^e séance plénière, le 5 octobre 2007, l'Assemblée générale a décidé d'autoriser le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement et du Fonds des Nations Unies pour la population à tenir une réunion à New York durant la partie principale de la soixante-deuxième session de l'Assemblée, étant entendu que cette réunion se tiendrait en fonction des installations et services disponibles et n'affecterait pas les activités de l'Assemblée et de ses grandes commissions¹⁶.

62/502. Organisation de la soixante-deuxième session

À sa 2^e séance plénière, le 21 septembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport¹⁷, a adopté plusieurs dispositions concernant l'organisation de la soixante-deuxième session.

À sa 31^e séance plénière, le 23 octobre 2007, l'Assemblée générale, sur la proposition de son Président, a décidé, sans créer de précédent, d'inviter le Vice-Président de la Banque mondiale, le Directeur général adjoint du Fonds monétaire international, la Directrice générale adjointe de l'Organisation mondiale du commerce, le Représentant spécial de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement au Siège de l'Organisation des Nations Unies et l'Administrateur associé du Programme des Nations Unies pour le développement à faire des déclarations.

À sa 47^e séance plénière, le 12 novembre 2007, l'Assemblée générale, sur la demande du Président de la Sixième Commission, a décidé de prolonger la période de travail de la Commission pour qu'elle tienne une séance supplémentaire.

À sa 52^e séance plénière, le 15 novembre 2007, l'Assemblée générale, sur la demande du Président de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), a décidé de prolonger la période de travail de la Commission pour qu'elle tienne une séance supplémentaire.

¹⁵ Voir A/62/338.

¹⁶ Voir A/62/338/Add.1.

¹⁷ A/62/250, par. 3 à 43.

À sa 59^e séance plénière, le 30 novembre 2007, l'Assemblée générale, sur la demande de la Présidente de la Deuxième Commission, a décidé d'autoriser la Commission à poursuivre ses travaux jusqu'au vendredi 7 décembre 2007.

À sa 63^e séance plénière, le 6 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la demande de la Présidente de la Deuxième Commission, a décidé de prolonger à nouveau la période de travail de la Commission jusqu'au vendredi 14 décembre 2007.

À sa 66^e séance plénière, le 11 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la proposition de son Président et nonobstant la résolution 61/272 de l'Assemblée en date du 29 juin 2007, a décidé, sans créer de précédent, d'entendre la déclaration d'un délégué des enfants à la séance d'ouverture du débat plénier commémoratif de haut niveau sur la suite à donner aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants.

À sa 73^e séance plénière, le 13 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la demande du Président de la Cinquième Commission, a décidé d'autoriser la Commission à poursuivre ses travaux jusqu'au mercredi 19 décembre 2007.

À sa 74^e séance plénière, le 17 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la demande de la Présidente de la Deuxième Commission, a décidé d'autoriser la Commission à poursuivre ses travaux jusqu'au mardi 18 décembre 2007.

À sa 75^e séance plénière, le 17 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la demande du Président du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'aide et le soutien aux victimes d'exploitation et d'abus sexuels¹⁸, a décidé qu'il serait procédé à l'examen du rapport du Groupe de travail au titre du point 116 de l'ordre du jour intitulé « Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire ».

À sa 76^e séance plénière, le 18 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la proposition de son Président, a décidé de reporter du mardi 18 décembre 2007 au vendredi 21 décembre 2007 la date de suspension de la soixante-deuxième session.

À sa 79^e séance plénière, le 21 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la demande du Président de la Cinquième Commission, a décidé de prolonger la période de travail de la Commission pour qu'elle tienne une séance supplémentaire.

62/503. Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

À sa 2^e séance plénière, le 21 septembre 2007, l'Assemblée générale, donnant suite aux recommandations formulées par le Bureau dans son premier rapport¹⁹, a adopté l'ordre du jour²⁰ et la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour²¹ de la soixante-deuxième session.

À la même séance, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport²², a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-troisième session.

À sa 30^e séance plénière, le 22 octobre 2007, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son deuxième rapport²³, a décidé de reporter

¹⁸ Voir A/62/581 ; voir également A/62/595.

¹⁹ A/62/250, par. 61 à 73.

²⁰ A/62/251.

²¹ A/62/252 et Corr.1.

²² A/62/250, par. 51.

²³ A/62/250/Add.1.

l'examen de la question intitulée « Question de l'île comorienne de Mayotte » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-troisième session.

À la même séance, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son deuxième rapport²³, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-deuxième session une question additionnelle intitulée « Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad » sous le titre I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions) et de la renvoyer à la Cinquième Commission.

À la même séance également, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son deuxième rapport²³, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-deuxième session une question additionnelle intitulée « Octroi du statut d'observateur à la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie » sous le titre I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions) et de la renvoyer à la Sixième Commission.

À la même séance également, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son deuxième rapport²³, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-deuxième session une question additionnelle intitulée « Octroi du statut d'observateur au Conseil de coopération pour les États arabes du Golfe » sous le titre I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions) et de la renvoyer à la Sixième Commission.

À la même séance également, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son deuxième rapport²³, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-deuxième session sous le titre A (Maintien de la paix et de la sécurité internationales) une question additionnelle intitulée « Paix, sécurité et réunification dans la péninsule coréenne » et de l'examiner directement en séance plénière.

À sa 44^e séance plénière, le 5 novembre 2007, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son troisième rapport²⁴, a décidé que le point 10 de l'ordre du jour intitulé « Rapport de la Commission de consolidation de la paix » serait renvoyé à la Cinquième Commission à seule fin d'examiner la question du financement des missions de la Commission de consolidation de la paix.

À la même séance, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son troisième rapport²⁴, a décidé qu'à sa soixante-deuxième session le point 65 de l'ordre du jour intitulé « Rapport du Conseil des droits de l'homme » serait renvoyé à la Troisième Commission.

À sa 62^e séance plénière, le 6 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission²⁵, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-deuxième session une question intitulée « Nomination des membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme » en tant que point subsidiaire *j* du point 114 de l'ordre du jour intitulé « Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations » sous le titre I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions) et de l'examiner directement en séance plénière.

62/504. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation

À sa 22^e séance plénière, le 9 octobre 2007, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation²⁶.

²⁴ A/62/250/Add.2.

²⁵ Voir A/62/433 (Part I), par. 8; voir également décisions 62/414 et 62/521.

²⁶ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, Supplément n° 1 (A/62/1)*.

62/505. Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994

À sa 25^e séance plénière, le 15 octobre 2007, l'Assemblée générale a pris acte du douzième rapport annuel du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994²⁷.

62/506. Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

À sa 25^e séance plénière, le 15 octobre 2007, l'Assemblée générale a pris acte du quatorzième rapport annuel du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991²⁸.

62/507. Accréditation des organisations non gouvernementales au Dialogue de haut niveau sur le financement du développement

À sa 27^e séance plénière, le 18 octobre 2007, l'Assemblée générale, sur la proposition de son Président²⁹, a décidé d'accepter les demandes d'accréditation des organisations non gouvernementales suivantes au Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, qui se tiendra à New York les 23 et 24 octobre 2007, et aux auditions des organisations non gouvernementales qui le précéderont, le 22 octobre 2007 :

Coalition Nouvelles règles pour la finance mondiale
Tax Justice Network (Réseau pour la justice fiscale)
Villages internationaux d'enfants
Terre de la jeunesse culturelle
Centre africain d'échange culturel
Bangladesh Support Group
Association de lutte pour la santé et le développement

62/508. Participation d'enfants et d'organisations non gouvernementales aux tables rondes organisées à l'occasion du débat plénier commémoratif de haut niveau sur la suite à donner aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants

À sa 41^e séance plénière, le 31 octobre 2007, l'Assemblée générale, sur la proposition de son Président³⁰, a décidé d'inviter les vingt enfants et vingt organisations non gouvernementales dont les noms figurent ci-dessous à participer aux deux tables rondes qui seront organisées les 11 et 12 décembre 2007 à l'occasion du débat plénier commémoratif de haut niveau sur la suite à donner aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants :

²⁷ Voir A/62/284-S/2007/502.

²⁸ Voir A/62/172-S/2007/469.

²⁹ A/62/L.3.

³⁰ A/62/L.8.

A. Enfants

Benjamine Agbodjan ABLAVI (Togo)
Ruiya Ashraf AKHTER (Bangladesh)
Pardis BAYENAT (République islamique d'Iran)
Christelle BINTI LUTALA (République démocratique du Congo)
Anne-Charlotte BONETTI (France)
Marian BREHMER (Allemagne)
Rifat CANKAT (Turquie)
Mahd Iman DUBAD (Somalie)
Adonay JIMENEZ ESCALANTE (El Salvador)
Kateryna KARTASHOVA (Ukraine)
Jaylord LANGBAYAN (Philippines)
Ratanna LAY (Cambodge)
Jiayang MA (Chine)
Selquia MAGALI RIVERA (Nicaragua)
Longeni MATSI (Namibie)
Lejla MUSAKADIĆ (Bosnie-Herzégovine)
Millicent ORONDO (Kenya)
Antonella ROSELLA (Italie)
Ferdinand TOTIN (Bénin)
Wilmar VARGAS (Pérou)

B. Organisations non gouvernementales

Alliance internationale Save the Children
Child Helpline International
Coalición de organizaciones no gubernamentales por la infancia en República Dominicana
Coalition des ONG africaines en faveur des enfants et Coalition of African NGO's Working with Children
Comité Derechos del Niño Uruguay
Conseil arabe de l'enfance et du développement
Environnement et développement du tiers monde (ENDA)
Fédération internationale pour la planification familiale
Fondation Antonio Restrepo Barco
Fonds chrétien pour l'enfance
Groupe des ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant
M. Venkatarangaiya Foundation
Mouvement international ATD quart monde
Plan International
Red para la Infancia y la Adolescencia de El Salvador
Réseau africain pour la prévention et la protection contre l'abus et la négligence de l'enfant
Réseau régional ONG/UNICEF pour les enfants en Europe centrale et orientale, dans la Communauté d'États indépendants et les États baltes
SOS Villages d'enfants
UNANIMA International
World Vision International

62/509. Rapport de la Cour internationale de Justice

À sa 42^e séance plénière, le 1^{er} novembre 2007, l'Assemblée générale a pris acte du rapport de la Cour internationale de justice³¹.

³¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, Supplément n° 4 (A/62/4).

62/510. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies

À sa 47^e séance plénière, le 12 novembre 2007, l'Assemblée générale a pris acte de la note du Secrétaire général³².

62/511. Rapport du Conseil de sécurité

À sa 47^e séance plénière, le 12 novembre 2007, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Conseil de sécurité³³.

62/520. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies

À sa 62^e séance plénière, le 6 décembre 2007, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-troisième session.

62/546. Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa soixante-deuxième session

À sa 79^e séance plénière, le 22 décembre 2007, l'Assemblée générale a décidé que, mis à part les questions d'organisation et les points de l'ordre du jour qu'elle pourrait avoir à examiner en application de son Règlement intérieur, les points ci-après restaient à examiner pendant la soixante-deuxième session :

- Point 10. Rapport de la Commission de consolidation de la paix
- Point 11. Élimination des mesures économiques coercitives unilatérales extraterritoriales utilisées pour exercer une pression politique et économique
- Point 14. Prévention des conflits armés
- Point 15. La situation en Amérique centrale : progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement
- Point 16. Conflits prolongés dans la région du groupe GUAM et leurs incidences sur la paix, la sécurité et le développement
- Point 17. La situation au Moyen-Orient
- Point 18. Question de Palestine
- Point 20. La situation dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan
- Point 22. Question de Chypre
- Point 23. Agression armée contre la République démocratique du Congo
- Point 24. Question des îles Falkland (Malvinas)
- Point 25. La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti
- Point 26. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales
- Point 27. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression irakienne contre le Koweït

³² A/62/300.

³³ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, Supplément n° 2 (A/62/2).

- Point 28. Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste
- Point 34. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects
- Point 43. Rapport du Conseil économique et social
- Point 44. Mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et de la Déclaration politique sur le VIH/sida
- Point 45. Le sport au service de la paix et du développement :
- a) Le sport au service de la paix et du développement
 - b) Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique
- Point 46. La crise mondiale de la sécurité routière
- Point 48. Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes
- Point 53. Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement :
- a) Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement
- Point 54. Développement durable :
- d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures
- Point 57. Groupes de pays en situation particulière :
- b) Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit
- Point 64. Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international :
- a) Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international
 - b) Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique
- Point 86. L'état de droit aux niveaux national et international
- Point 98. Désarmement général et complet :
- g) Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement
- Point 108. Mesures visant à éliminer le terrorisme international
- Point 109. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation
- Point 110. Rapport du Secrétaire général sur le Fonds pour la consolidation de la paix
- Point 113. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections :
- a) Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination

Décisions

- c) Élection de cinq membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix
 - d) Élection de quinze membres du Conseil des droits de l'homme
- Point 114. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations :
- i) Approbation de la nomination du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme
- Point 115. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies
- Point 116. Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire
- Point 117. Réforme des Nations Unies : mesures et propositions
- Point 118. La Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies
- Point 121. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale
- Point 122. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et questions connexes
- Point 123. Renforcement du système des Nations Unies
- Point 124. Suite donnée aux recommandations de la Commission d'enquête indépendante sur la gestion administrative et le contrôle interne du programme « pétrole contre nourriture » de l'Organisation des Nations Unies
- Point 125. Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes :
- a) Opérations de maintien de la paix des Nations Unies
 - b) Plan-cadre d'équipement
 - c) Contributions volontaires gérées par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
 - d) Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
- Point 126. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies
- Point 127. Budget-programme de l'exercice biennal 2006-2007
- Point 128. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009
- Point 129. Planification des programmes
- Point 130. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies
- Point 131. Plan des conférences
- Point 132. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies
- Point 133. Gestion des ressources humaines
- Point 134. Corps commun d'inspection
- Point 135. Régime commun des Nations Unies
- Point 136. Rapport d'activité du Bureau des services de contrôle interne
- Point 137. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies
- Point 138. Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994

- Point 139. Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991
- Point 140. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
- Point 141. Financement de l'Opération des Nations Unies au Burundi
- Point 142. Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
- Point 143. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
- Point 144. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo
- Point 145. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental
- Point 146. Financement de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental
- Point 147. Financement de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste
- Point 148. Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée
- Point 149. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie
- Point 150. Financement de la Mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti
- Point 151. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
- Point 152. Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria
- Point 153. Financement des Forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :
 - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban
- Point 154. Financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone
- Point 155. Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan
- Point 156. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
- Point 161. Financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
- Point 164. Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad

2. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Première Commission

62/512. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale

À sa 61^e séance plénière, le 5 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission³⁴, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-quatrième session la question intitulée « Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale ».

³⁴ A/62/385, par. 7.

62/513. Conférence des Nations Unies chargée de trouver les moyens d'éliminer les dangers nucléaires dans le contexte du désarmement nucléaire

À sa 61^e séance plénière, le 5 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission³⁵, a décidé, à la suite d'un vote enregistré de 133 voix contre 3, avec 43 abstentions³⁶, d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-troisième session la question intitulée « Conférence des Nations Unies chargée de trouver les moyens d'éliminer les dangers nucléaires dans le contexte du désarmement nucléaire ».

62/514. Missiles

À sa 61^e séance plénière, le 5 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission³⁵, rappelant ses résolutions 54/54 F du 1^{er} décembre 1999, 55/33 A du 20 novembre 2000, 56/24 B du 29 novembre 2001, 57/71 du 22 novembre 2002, 58/37 du 8 décembre 2003, 59/67 du 3 décembre 2004 et 61/59 du 6 décembre 2006 ainsi que sa décision 60/515 du 8 décembre 2005, a décidé, à la suite d'un vote enregistré de 123 voix contre 7, avec 51 abstentions³⁷, d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-troisième session la question intitulée « Missiles ».

³⁵ A/62/391, par. 78.

³⁶ *Ont voté pour* : Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Saï Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe.

Ont voté contre : États-Unis d'Amérique, France, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Se sont abstenus : Albanie, Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Grèce, Hongrie, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Moldova, Monténégro, Norvège, Palaos, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Turquie.

³⁷ *Ont voté pour* : Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Fédération de Russie, Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Liban, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Saï Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Uruguay, Venezuela, (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe.

Ont voté contre : Danemark, États-Unis d'Amérique, France, Israël, Palaos, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Se sont abstenus : Albanie, Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, Géorgie, Grèce, Hongrie, Îles Marshall, Irlande, Islande, Italie, Japon, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Moldova, Monaco, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Rwanda, Saint-Marin, Samoa, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine.

62/515. Projet de programme de travail et de calendrier de la Première Commission pour 2008

À sa 61^e séance plénière, le 5 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission³⁸, a approuvé le projet de programme de travail et de calendrier de la Première Commission pour 2008³⁹.

62/516. Planification des programmes

À sa 61^e séance plénière, le 5 décembre 2007, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Première Commission⁴⁰.

3. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

62/522. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects

À sa 75^e séance plénière, le 17 décembre 2007, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁴¹.

62/523. Question de Gibraltar

À sa 75^e séance plénière, le 17 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁴², rappelant sa décision 61/522 du 14 décembre 2006 et les déclarations dont les Gouvernements britannique et espagnol sont convenus à Bruxelles le 27 novembre 1984⁴³ et à Madrid le 27 octobre 2004, et notant la création, dans le même esprit, du Forum tripartite pour le dialogue sur Gibraltar, distinct du processus de Bruxelles, aux termes du communiqué commun publié par les Gouvernements britannique, espagnol et de Gibraltar le 16 décembre 2004 :

a) Demande instamment aux deux gouvernements d'apporter, dans le prolongement de la déclaration du 27 novembre 1984, une solution définitive au problème de Gibraltar à la lumière des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et des principes applicables et dans l'esprit de la Charte des Nations Unies, tout en tenant compte des intérêts et des aspirations de Gibraltar ;

b) Accueille avec satisfaction les résultats positifs obtenus jusqu'ici à la suite du premier train de mesures approuvées par le Forum tripartite pour le dialogue sur Gibraltar.

62/524. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

À sa 75^e séance plénière, le 17 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième

³⁸ A/62/399, par. 5.

³⁹ Ibid., annexe.

⁴⁰ A/62/400.

⁴¹ A/62/406.

⁴² A/61/415, par. 30.

⁴³ A/39/732, annexe.

Commission)⁴⁴ a adopté le « calendrier provisoire : dates approximatives pour l'examen par la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) des questions inscrites à l'ordre du jour de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale », qui figure en annexe au rapport de la Commission⁴⁵.

62/525. Planification des programmes

À sa 75^e séance plénière, le 17 décembre 2007, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁴⁶.

**4. Décisions adoptées sur la base des rapports
de la Deuxième Commission**

62/537. Questions de politique macroéconomique

À sa 78^e séance plénière, le 19 décembre 2007, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁴⁷.

62/538. Mondialisation et interdépendance

À sa 78^e séance plénière, le 19 décembre 2007, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁴⁸.

62/539. Groupes de pays en situation particulière

À sa 78^e séance plénière, le 19 décembre 2007, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁴⁹.

62/540. Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

À sa 78^e séance plénière, le 19 décembre 2007, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁵⁰.

62/541. Amendements proposés au Statut du Programme alimentaire mondial

À sa 78^e séance plénière, le 19 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁵¹, a adopté les amendements proposés au Statut du Programme alimentaire mondial figurant dans la décision 2007/220 du Conseil économique et social en date du 12 juillet 2007.

⁴⁴ A/62/413, par. 5.

⁴⁵ A/62/413.

⁴⁶ A/62/414.

⁴⁷ A/62/417.

⁴⁸ A/62/421.

⁴⁹ A/62/422.

⁵⁰ A/62/423.

⁵¹ A/62/424, par. 7.

62/542. Note du Secrétaire général transmettant le rapport sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

À sa 78^e séance plénière, le 19 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁵², a pris acte de la note du Secrétaire général transmettant le rapport sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme⁵³.

62/543. Programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante-troisième session de l'Assemblée générale

À sa 78^e séance plénière, le 19 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁵⁴, a approuvé le programme de travail de la Commission pour la soixante-troisième session de l'Assemblée tel qu'il figure ci-après :

- Point 1. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles
- Point 2. Les technologies de l'information et des communications au service du développement
- Point 3. Questions de politique macroéconomique :
 - a) Commerce international et développement
 - b) Système financier international et développement
 - c) Dette extérieure et développement : vers une solution durable du problème de la dette des pays en développement
 - d) Produits de base
- Point 4. Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement de 2002 et préparatifs de la conférence d'examen de 2008
- Point 5. Développement durable :
 - a) Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable
 - b) Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement
 - c) Stratégie internationale de prévention des catastrophes
 - d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures
 - e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
 - f) Convention sur la diversité biologique
 - g) Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les travaux de sa dixième session extraordinaire

⁵² A/62/424/Add.1, par. 3.

⁵³ A/62/188.

⁵⁴ A/62/427, par. 5.

- Point 6. Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
- Point 7. Mondialisation et interdépendance :
- a) Rôle de l'Organisation des Nations Unies s'agissant de promouvoir le développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance
 - b) Migrations internationales et développement
 - c) Culture et développement
 - d) Action préventive et lutte contre la corruption et le transfert d'avoirs d'origine illicite et restitution de ces avoirs, notamment aux pays d'origine, conformément à la Convention des Nations Unies contre la corruption
 - e) Intégration des économies en transition dans l'économie mondiale
- Point 8. Groupes de pays en situation particulière :
- a) Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
 - b) Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit
- Point 9. Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement :
- a) Mise en œuvre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)
 - b) Coopération pour le développement industriel
- Point 10. Activités opérationnelles de développement

62/544. Planification des programmes

À sa 78^e séance plénière, le 19 décembre 2007, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁵⁵.

5. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Troisième Commission

62/521. Durée du mandat des membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

À sa 62^e séance plénière, le 6 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁵⁶, ayant à l'esprit la nécessité de préserver la mémoire institutionnelle du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme créé par ses résolutions 31/133 du 16 décembre 1976 et 39/125 du 14 décembre 1984, et prenant note de la démission, avec effet au 31 décembre 2007, de deux membres du Comité consultatif, a décidé que les deux nouveaux membres du Comité, qui, aux termes du paragraphe 13 de l'annexe de la résolution 39/125, devaient être désignés par le Président de l'Assemblée générale, seraient

⁵⁵ A/62/428.

⁵⁶ A/62/433 (Part I), par. 8; voir également décisions 62/414 et 62/503.

nommés pour un mandat complet de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2008 et venant à expiration le 31 décembre 2010, et que les trois autres membres du Comité continueraient d'y siéger jusqu'à la fin de leur mandat de trois ans, le 31 décembre 2009. L'Assemblée a également décidé qu'à l'avenir les membres du Comité consultatif seraient désignés conformément aux modalités arrêtées ci-dessus.

62/526. Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion de la femme

À sa 76^e séance plénière, le 18 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁵⁷, a pris acte des documents suivants :

- a) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes sur les travaux de ses trente-septième à trente-neuvième sessions⁵⁸;
- b) Rapport du Secrétaire général sur les activités futures de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme⁵⁹.

62/527. Rapport du Conseil des droits de l'homme

À sa 76^e séance plénière, le 18 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁶⁰, a pris note du rapport du Conseil des droits de l'homme sur les travaux de ses deuxième à cinquième sessions, de sa première session d'organisation et de ses troisième et quatrième sessions extraordinaires⁶¹.

62/528. Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'enfant

À sa 76^e séance plénière, le 18 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁶², a pris acte des documents suivants :

- a) Rapport du Secrétaire général sur les petites filles⁶³;
- b) Rapport du Secrétaire général sur la suite à donner aux textes issus de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants⁶⁴.

62/529. Document examiné par l'Assemblée générale au titre des questions autochtones

À sa 76^e séance plénière, le 18 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁶⁵, a pris acte de la note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des peuples autochtones⁶⁶.

⁵⁷ A/62/433 (Part II), par. 44.

⁵⁸ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, Supplément n° 38 (A/62/38)*.

⁵⁹ A/62/173.

⁶⁰ A/62/434, par. 17.

⁶¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, Supplément n° 53 (A/62/53)*.

⁶² A/62/435, par. 33.

⁶³ A/62/297.

⁶⁴ A/62/259.

⁶⁵ A/62/436, par. 7.

⁶⁶ A/62/286 et Corr.1.

62/530. Document examiné par l'Assemblée générale au titre de la question de l'élimination du racisme et de la discrimination raciale

À sa 76^e séance plénière, le 18 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁶⁷, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur les efforts déployés au niveau mondial pour éliminer totalement le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée et pour assurer la mise en œuvre intégrale et le suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban⁶⁸.

62/531. Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'homme

À sa 76^e séance plénière, le 18 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁶⁹, a pris acte des rapports ci-après présentés au titre du point intitulé « Promotion et protection des droits de l'homme » :

Au titre de l'alinéa a :

a) Rapport du Secrétaire général sur l'état du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage⁷⁰ ;

b) Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture⁷¹ ;

c) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants⁷² ;

d) Rapport du Secrétaire général sur la protection des migrants⁷³ ;

e) Note du Secrétaire général transmettant le rapport des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme sur les travaux de leur dix-neuvième réunion⁷⁴.

Au titre de l'alinéa b :

a) Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement⁷⁵ ;

b) Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme⁷⁶ ;

c) Rapport du Secrétaire général sur le procès des Khmers rouges⁷⁷ ;

⁶⁷ A/62/437, par. 27.

⁶⁸ A/62/480.

⁶⁹ A/62/439, par. 5.

⁷⁰ A/62/180.

⁷¹ A/62/189.

⁷² A/62/273.

⁷³ A/62/299.

⁷⁴ A/62/224.

⁷⁵ A/62/183.

⁷⁶ A/62/287.

⁷⁷ A/62/304.

d) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats⁷⁸ ;

e) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'expert indépendant sur les effets des politiques de réforme économique et de la dette extérieure sur la jouissance effective de tous les droits de l'homme⁷⁹ ;

f) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible⁸⁰ ;

g) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants⁸¹ ;

h) Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires⁸².

Au titre de l'alinéa c :

a) Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire de l'expert indépendant chargé d'examiner la situation des droits de l'homme au Burundi⁸³ ;

b) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967⁸⁴ ;

c) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo⁸⁵ ;

d) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme au Soudan⁸⁶.

Au titre de l'alinéa e :

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et du Protocole facultatif s'y rapportant⁸⁷.

62/532. Promotion effective de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques

À sa 76^e séance plénière, le 18 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁸⁸, rappelant sa résolution 60/160 du 16 décembre 2005 sur la promotion effective de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques, a décidé de poursuivre l'examen de la question à sa soixante-troisième session, au titre du point intitulé « Promotion et protection des droits de l'homme ».

⁷⁸ A/62/207.

⁷⁹ A/62/212.

⁸⁰ A/62/214.

⁸¹ A/62/218.

⁸² A/62/265.

⁸³ A/62/213.

⁸⁴ A/62/275.

⁸⁵ A/62/313.

⁸⁶ A/62/354.

⁸⁷ A/62/230.

⁸⁸ A/62/439/Add.2, par. 174.

62/533. Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

À sa 77^e séance plénière, le 18 décembre 2007, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Troisième Commission⁸⁹.

62/534. Document examiné par l'Assemblée générale au titre de la question de la prévention du crime et de la justice pénale

À sa 77^e séance plénière, le 18 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁹⁰, a pris acte de la note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée sur les travaux de sa troisième session, tenue à Vienne du 9 au 18 octobre 2006⁹¹.

62/535. Programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante-troisième session de l'Assemblée générale

À sa 77^e séance plénière, le 18 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁹², a approuvé le programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante-troisième session, qui est présenté ci-après :

Point 1. Développement social :

- a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale
- b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille
- c) Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement
- d) Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation : l'éducation pour tous

Point 2. Prévention du crime et justice pénale

Point 3. Contrôle international des drogues

Point 4. Promotion de la femme :

- a) Promotion de la femme
- b) Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Point 5. Promotion et protection des droits de l'enfant :

- a) Promotion et protection des droits de l'enfant
- b) Suivi des textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants

Point 6. Questions autochtones :

- a) Questions autochtones
- b) Deuxième Décennie internationale des peuples autochtones

⁸⁹ A/62/439/Add.4.

⁹⁰ A/62/440, par. 25.

⁹¹ A/62/84.

⁹² A/62/442, par. 6.

- Point 7. Promotion et protection des droits de l'homme :
- a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme
 - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales
 - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux
 - d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne
- Point 8. Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée :
- a) Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée
 - b) Mise en œuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban
- Point 9. Droit des peuples à l'autodétermination
- Point 10. Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires
- Point 11. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

62/536. Planification des programmes

À sa 77^e séance plénière, le 18 décembre 2007, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Troisième Commission⁹³.

6. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Cinquième Commission

62/545. Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure

À sa 79^e séance plénière, le 22 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁹⁴ :

Section A

A décidé de renvoyer à la reprise de sa soixante-deuxième session l'examen des points ci-après de l'ordre du jour et des documents qui s'y rapportent :

Point 140

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général sur la situation financière au 30 juin 2005 des missions de maintien de la paix clôturées⁹⁵

⁹³ A/62/443.

⁹⁴ A/62/604, par. 5.

⁹⁵ A/60/437.

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires contenant des informations actualisées sur la situation financière des missions de maintien de la paix clôturées⁹⁶

Rapport du Secrétaire général faisant le point de la situation financière au 30 juin 2006 des missions de maintien de la paix clôturées⁹⁷

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le regroupement des comptes des opérations de maintien de la paix et actualisation au 30 juin 2006 de la situation financière des opérations clôturées⁹⁸

Point 146

Financement de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental

Rapport final du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental⁹⁹

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le rapport final sur l'exécution du budget de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental¹⁰⁰

Section B

A décidé de renvoyer à sa soixante-troisième session l'examen des documents ci-après :

Point 132

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Rapport du Comité des contributions¹⁰¹

Rapport du Secrétaire général sur les échéanciers de paiement pluriannuels¹⁰²

Rapport du Secrétaire général sur les arriérés de contributions de l'ex-Yougoslavie¹⁰³

Lettre, en date du 2 novembre 2006, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Slovénie auprès de l'Organisation des Nations Unies¹⁰⁴

Lettre, en date du 27 décembre 2001, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général¹⁰⁵

Note du Secrétaire général sur les arriérés de contributions de l'ex-Yougoslavie¹⁰⁶

⁹⁶ A/60/551.

⁹⁷ A/61/867.

⁹⁸ A/61/920.

⁹⁹ A/62/555.

¹⁰⁰ A/62/574.

¹⁰¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, Supplément n° 11 (A/62/11).*

¹⁰² A/62/70.

¹⁰³ A/60/140 et Corr.1.

¹⁰⁴ A/C.5/61/11.

¹⁰⁵ A/56/767.

¹⁰⁶ A/58/189.

7. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Sixième Commission

62/517. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

À sa 62^e séance plénière, le 6 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission¹⁰⁷, a pris note du fait que la Commission avait décidé d'adopter le programme de travail provisoire ci-après pour la soixante-troisième session de l'Assemblée, tel que proposé par le Bureau :

Programme de travail provisoire

6 octobre	Organisation des travaux de la Sixième Commission
6 octobre et 5 novembre	Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies
8, 9 et 24 octobre	Mesures visant à éliminer le terrorisme international
10, 13 et 24 octobre	Responsabilité pénale des fonctionnaires et experts de l'Organisation des Nations Unies en mission
13 et 14 octobre	L'état de droit aux niveaux national et international
16 octobre	Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires
17 octobre	État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés
20 octobre	Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa quarante et unième session
21 octobre	Nationalité des personnes physiques et succession d'États
22 et 23 octobre	Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation
27 octobre-4 novembre	Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixantième session
14 novembre	Rapport du Comité des relations avec le pays hôte Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale Planification des programmes Élection des bureaux des grandes commissions
7 et 15 octobre et 6 et 7 novembre	Journées réservées

62/518. Planification des programmes

À sa 62^e séance plénière, le 6 décembre 2007, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Sixième Commission¹⁰⁸.

¹⁰⁷ A/62/456, par. 7.

¹⁰⁸ A/62/457.

62/519. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies

À sa 62^e séance plénière, le 6 décembre 2007, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission¹⁰⁹ :

a) A pris note des conclusions de la Commission concernant l'administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies¹¹⁰ après avoir examiné les aspects juridiques du rapport du Secrétaire général¹¹¹ ;

b) A prié le Secrétaire général de répondre aux demandes d'informations figurant dans les conclusions de la Commission¹¹⁰ en tenant compte des décisions que l'Assemblée pourrait éventuellement prendre à sa soixante-deuxième session avant la réunion du Comité spécial établi en vertu de l'alinéa *c* ci-après ;

c) A décidé d'établir un Comité spécial sur l'administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies, qui sera ouvert à tous les États Membres de l'Organisation et aux membres des institutions spécialisées ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique, en vue de poursuivre l'examen des aspects juridiques de la question en tenant compte des résultats des délibérations de la Commission sur ladite question¹¹², des décisions prises antérieurement par l'Assemblée et de celles qu'elle pourra éventuellement prendre au cours de sa soixante-deuxième session avant la réunion du Comité ;

d) A également décidé que le Comité spécial se réunirait du 10 au 18 avril et les 21 et 24 avril 2008 et rendrait compte de ses travaux à l'Assemblée à sa soixante-troisième session ;

e) A en outre décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-troisième session la question intitulée « Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies ».

¹⁰⁹ A/62/458, par. 11.

¹¹⁰ A/C.5/62/11, appendice I.

¹¹¹ A/62/294.

¹¹² A/C.5/61/21, appendice I, et A/C.5/62/11, appendice I.

Annexe

Répertoire des décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
62/401.	Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs	3, <i>a</i>	1 ^{re}	18 septembre 2007	4
62/402.	Nomination de membres du Corps commun d'inspection	114, <i>h</i>	22 ^e 62 ^e	9 octobre 2007 6 décembre 2007	4
62/403.	Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité	112, <i>a</i>	26 ^e	16 octobre 2007	4
62/404.	Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social	112, <i>b</i>	46 ^e	8 novembre 2007	5
62/405.	Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination	113, <i>a</i>	52 ^e	15 novembre 2007	5
62/406.	Élection de vingt-neuf membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement	113, <i>b</i>	52 ^e	15 novembre 2007	6
62/407.	Nomination de membres du Comité des conférences	114, <i>g</i>	52 ^e 62 ^e	15 novembre 2007 6 décembre 2007	6
62/408.	Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	114, <i>a</i>	52 ^e	15 novembre 2007	7
62/409.	Nomination de membres du Comité des contributions	114, <i>b</i>	52 ^e	15 novembre 2007	7
62/410.	Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements	114, <i>c</i>	52 ^e	15 novembre 2007	8
62/411.	Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes	114, <i>d</i>	52 ^e	15 novembre 2007	8
62/412.	Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies	114, <i>e</i>	52 ^e	15 novembre 2007	9
62/413.	Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	114, <i>f</i>	52 ^e	15 novembre 2007	9
62/414.	Nomination de deux membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	114, <i>j</i>	78 ^e	19 décembre 2007	9
62/501.	Réunion d'organes subsidiaires durant la partie principale de la soixante-deuxième session	7	1 ^{re} 18 ^e	18 septembre 2007 5 octobre 2007	11
62/502.	Organisation de la soixante-deuxième session	7	2 ^e 31 ^e 47 ^e 52 ^e 59 ^e 63 ^e 66 ^e 73 ^e 74 ^e 75 ^e 76 ^e 79 ^e	21 septembre 2007 23 octobre 2007 12 novembre 2007 15 novembre 2007 30 novembre 2007 6 décembre 2007 11 décembre 2007 13 décembre 2007 17 décembre 2007 17 décembre 2007 18 décembre 2007 21 décembre 2007	11

Annexe – Répertoire des décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
62/503.	Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour	7	2 ^e 30 ^e 44 ^e 62 ^e	21 septembre 2007 22 octobre 2007 5 novembre 2007 6 décembre 2007	12
62/504.	Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation	109	22 ^e	9 octobre 2007	13
62/505.	Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994	74	25 ^e	15 octobre 2007	14
62/506.	Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	75	25 ^e	15 octobre 2007	14
62/507.	Accréditation des organisations non gouvernementales au Dialogue de haut niveau sur le financement du développement	53, <i>b</i>	27 ^e	18 octobre 2007	14
62/508.	Participation d'enfants et d'organisations non gouvernementales aux tables rondes organisées à l'occasion du débat plénier commémoratif de haut niveau sur la suite à donner aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants	66, <i>b</i>	41 ^e	31 octobre 2007	14
62/509.	Rapport de la Cour internationale de Justice	73	42 ^e	1 ^{er} novembre 2007	15
62/510.	Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies	111	47 ^e	12 novembre 2007	16
62/511.	Rapport du Conseil de sécurité	9	47 ^e	12 novembre 2007	16
62/512.	Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale	92	61 ^e	5 décembre 2007	19
62/513.	Conférence des Nations Unies chargée de trouver les moyens d'éliminer les dangers nucléaires dans le contexte du désarmement nucléaire	98, <i>bb</i>	61 ^e	5 décembre 2007	20
62/514.	Missiles	98, <i>f</i>	61 ^e	5 décembre 2007	21
62/515.	Projet de programme de travail et de calendrier de la Première Commission pour 2008	121	61 ^e	5 décembre 2007	21
62/516.	Planification des programmes	129	61 ^e	5 décembre 2007	21
62/517.	Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale	121	62 ^e	6 décembre 2007	31
62/518.	Planification des programmes	129	62 ^e	6 décembre 2007	31
62/519.	Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies	137	62 ^e	6 décembre 2007	32
62/520.	Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies	120	62 ^e	6 décembre 2007	16

Annexe – Répertoire des décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
62/521.	Durée du mandat des membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	63	62 ^e	6 décembre 2007	24
62/522.	Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects	34	75 ^e	17 décembre 2007	21
62/523.	Question de Gibraltar	40	75 ^e	17 décembre 2007	21
62/524.	Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale	121	75 ^e	17 décembre 2007	21
62/525.	Planification des programmes	129	75 ^e	17 décembre 2007	22
62/526.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion de la femme	63	76 ^e	18 décembre 2007	25
62/527.	Rapport du Conseil des droits de l'homme	65	76 ^e	18 décembre 2007	25
62/528.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'enfant	66	76 ^e	18 décembre 2007	25
62/529.	Document examiné par l'Assemblée générale au titre des questions autochtones	67	76 ^e	18 décembre 2007	25
62/530.	Document examiné par l'Assemblée générale au titre de la question de l'élimination du racisme et de la discrimination raciale	68	76 ^e	18 décembre 2007	26
62/531.	Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'homme	70	76 ^e	18 décembre 2007	26
62/532.	Promotion effective de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques	70, b	76 ^e	18 décembre 2007	27
62/533.	Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne	70, d	77 ^e	18 décembre 2007	28
62/534.	Document examiné par l'Assemblée générale au titre de la question de la prévention du crime et de la justice pénale	106	77 ^e	18 décembre 2007	28
62/535.	Programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante-troisième session de l'Assemblée générale	121	77 ^e	18 décembre 2007	28
62/536.	Planification des programmes	129	77 ^e	18 décembre 2007	29
62/537.	Questions de politique macroéconomique	52	78 ^e	19 décembre 2007	22
62/538.	Mondialisation et interdépendance	56	78 ^e	19 décembre 2007	22
62/539.	Groupes de pays en situation particulière	57	78 ^e	19 décembre 2007	22
62/540.	Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement	58	78 ^e	19 décembre 2007	22
62/541.	Amendements proposés au Statut du Programme alimentaire mondial	59	78 ^e	19 décembre 2007	22
62/542.	Note du Secrétaire général transmettant le rapport sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	59, a	78 ^e	19 décembre 2007	23

Annexe – Répertoire des décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
62/543.	Programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante-troisième session de l'Assemblée générale	121	78 ^e	19 décembre 2007	23
62/544.	Planification des programmes	129	78 ^e	19 décembre 2007	24
62/545.	Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure	126	79 ^e	22 décembre 2007	29
62/546.	Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa soixante-deuxième session	7	79 ^e	22 décembre 2007	16